



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 31 mai 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

**Monsieur le Président
de la Communauté de Commune
du Pays de Bitche
38 rue du Général Stuhl
57230 BITCHE**

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de sécurisation et de confortement des berges au niveau du cours d'eau du « Erchingerbach »

Réf : AS/SGMS

P.J : – Récépissé de déclaration
– Fiche descriptive et prescriptions des travaux

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de sécurisation des berges au niveau du ruisseau du "Erchingerbach" sur le ban communal de ERCHING**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **25 mai 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57- 2016 - 00229**
- Dossier réalisé par : **Communauté de Communes du Pays de Bitche**

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative"

Dés lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

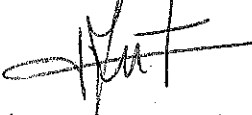
Une copie du récépissé sera affichée à la mairie d'ERCHING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.



Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- ONEMA – Patrice MULLER

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER